

POLITIQUE DE JEU POUR LES JUNIORS

Voici les principaux paramètres qui dictent l'accès au terrain pour les golfeurs d'âge junior



ÂGE	Une personne est considérée d'âge junior tant qu'elle n'a pas atteint l'âge de 18 ans.
ACCÈS AU PARCOURS	<p>Le golfeur junior âgé entre 8 et 12 ans doit être accompagné d'un adulte en tout temps.</p> <p>Le golfeur junior âgé entre 13 et 17 ans à accès au terrain seul – ou avec d'autres golfeurs juniors :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ en tout temps du lundi au vendredi✓ et après 14 heures le week-end et jours fériés.✓ Avant 14 heures le week-end et jours fériés, il peut accéder au Parcours si accompagné d'un adulte (ratio d'un adulte par golfeur junior).
VOITURETTE ÉLECTRIQUE	Le golfeur junior ne peut louer une voiturette électrique, ni la conduire. S'il n'a pas de permis de conduire.
TARIFICATION	<p>Le tarif pour le golfeur junior est de :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ 22 \$* pour 18 trous✓ et 15,00 \$* pour 9 ou 12 trous en tout temps <p>Le golfeur junior de 12 ans et moins joue gratuitement après 16 heures et il doit être accompagné d'un adulte.</p>
RÉSERVATION	<p>Le golfeur junior ne peut pas réserver, il doit se présenter et attendre que le répartiteur l'insère dans un groupe.</p> <p>Si un ou plusieurs juniors souhaitent réserver avant le jour même pour s'assurer d'avoir un départ, ils seront facturés comme suit :</p> <p><i>1 prix adulte/1 prix junior. (un junior seul doit payer le prix adulte)</i></p> <p>La journée même il est permis pour un ou plusieurs juniors de réserver et avoir le prix junior.</p>

*taxes en sus